

La résidence Colibris, projet original en centre-ville

Saint-Barthélemy-d'Anjou — La première phase de l'ambitieux projet d'urbanisme de la rue Pierre-de-Coubertin, lancé fin 2019, est terminée. La municipalité présentera l'ensemble du projet jeudi soir.

Le projet

La résidence Colibris, un gros projet urbanistique et juridique, en plein centre-ville, a mis très longtemps à éclore. « **Il a été voulu, réfléchi, porté par plusieurs adjoints aux affaires sociales, Évelyne Billaud avant 2014, puis Jean-Luc Martin le mandat précédent, et maintenant Isabel le Raimbault** », explique le maire, Dominique Bréjeon.

S'il implique la reconfiguration du centre-ville, le projet s'accompagne de tout un volet social, intergénérationnel et inclusif, qui sera mis en œuvre dès mars 2022.

Quatre îlots de petits immeubles sont prévus. « **On aura les clés fin décembre pour l'îlot A** », annonce Dominique Bréjeon.

Épicerie sociale

En février, le rez-de-chaussée pourra accueillir une partie des services du village Pierre-Rabhi ainsi que, dans l'Espace colibris, l'Étape, une épicerie sociale (alimentation, produits d'hygiène et d'entretien) deux salles d'activités et une cuisine.

On y trouvera aussi la maison d'assistantes maternelles Je m'amuse, et une petite salle communale dédiée aux associations ou à des animations entre habitants.

Les 22 logements locatifs au-dessus seront accessibles en mars. Ils seront occupés par des familles, des seniors, et des publics fragiles qui



Bruno Baron, directeur du village Pierre-Rabhi, et le maire Dominique Bréjeon, devant l'îlot A de l'ensemble Pierre-de-Coubertin, qui sera accessible en février pour le rez-de-chaussée, et en mars pour les logements. Les immeubles ont été pensés afin de s'intégrer à l'harmonie d'ensemble du quartier.

PHOTO : OUEST-FRANCE

seront accompagnés par l'Adapei (1) et l'Abri de la Providence (association de lutte contre l'exclusion).

Les îlots C et D suivront avec 12 logements, dont 10 appartements et deux petites maisons.

L'îlot B, de 28 logements, sera réalisé en dernier, quand le foncier sera disponible.

Copropropriétaires

Pourquoi présenter ce projet lors d'une réunion publique, jeudi ? « **Par-**

ce que c'est un projet original par le système juridique de dation qui a été choisi, répond le maire. Avec le bailleur social Podeliha, on a échangé le foncier contre la récupération de locaux de la même valeur que le terrain. La Ville est donc propriétaire du rez-de-chaussée. Le reste appartient à Podeliha. On est copropriétaires. On veut aussi informer sur la démarche et les conditions d'attribution des logements. »

Des représentants de Podeliha et

de l'association Andés, premier réseau national des épiceries solidaires, seront présents jeudi. Un temps d'échanges est prévu à la fin de la réunion.

Jeudi 25 novembre, à 18 h 30, salle de la Gemmetrie. Gratuit. Passe sanitaire, port du masque obligatoires.

(1) Association départementale de parents et amis de personnes handicapées mentales.